

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

22_09_29_0283	<b>COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – MISE A JOUR DE LA LISTE DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS LOCALES MEMBRES</b>	<b>C.C DU 29/09/2022</b>
---------------	---	------------------------------

Le **jeudi 29 septembre 2022**, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué le **jeudi 22 septembre 2022**, s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean PAPADOPULO, Président.

**70 membres du conseil en exercice.**

**Ont participé aux votes :**

**47 Conseillers communautaires présents** : ACCESTOLA Héléne – AYDIN Michaël – BACCAM Marguerite – BADIN Pascale – BERGER Alain – BERGER Dominique - BERTOLA-BOUDINAUD Graziella – BETON Christian – BLOND Priscilla – BOCHARD Jean-Jacques – BOUISSET Sandrine - CHAUMONT-PUILLET Anne – CHRIQUI Vincent - CICALA David – DEBES Céline – DI SANTO Laurent – DUSSERT Marie-Thérèse – FAYET Michel – GAGET Christine – GAGET Mathieu – GAUDE Daniel – GIRARD Jean-Pierre – GIRAUD Denis – GUETAT Christian – GUSTO Nadiège - KOPFERSCHMITT Carine – LAVILLE Christophe - LEPRETRE Aurélien – LIGONNET Andrée - LORIOT-CARNIS Maryse - MAILLET Dorian – MARGIER Patrick – MARION Cyril – MARY Alain – MICHALLET Damien - NICOLE-WILLIAMS Patrick - PAPADOPULO Jean – PARDAL Jean-Claude – PENOT Danielle – PERRARD Damien – POUDEVIGNE Magaly – RABUEL Guy - ROY Nadine – SADIN Christine – SALMON Jean-Noël – TISSERAND Olivier – VIAL Guillaume – WAJDA Daniel

**13 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoirs** : ALIAGA Alexandre donne pouvoir à BLOND Priscilla – BACCONNIER Michel donne pouvoir à GAGET Mathieu - BORGHI Roland donne pouvoir à DEBES Céline – BOUCHET Lucas donne pouvoir à BOUISSET Sandrine – DENIS Christophe donne pouvoir à GUETAT Christian – DESFORGES Marie-Laure donne pouvoir à BACCAM Marguerite – DURAND Fabien donne pouvoir à BERGER Dominique - LEGAY-BELLOD Gaël donne pouvoir à ACCESTOLA Héléne – MARTI Patrick donne pouvoir à MARGIER Patrick - RENARD Isabelle donne pouvoir à PERRARD Damien – SIMON Catherine donne pouvoir à PAPADOPULO Jean – SUCHET Noël donne pouvoir à BERGER Alain – VERLAQUE Florence donne pouvoir à KOPFERSCHMITT Carine

**9 Conseillers communautaires absents** : BELIME Gaëlle – DIAS Olivier – DUMOULIN Céline - DURET Isabelle – JACQUEMOND Nathalie - JURADO Alain – LASSAUSAIE Carole – NASSISI Ludovic – ROULOT Océane

**Secrétaire de séance** : DUSSERT Marie-Thérèse

Acte certifié exécutoire par

- Dépôt en Sous-préfecture le
- Affichage le 24/10/2022

Nomenclature

- 5. Institutions et vie politique
  
- 3. Désignation de représentants

**Vu** l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales rendant obligatoire, notamment pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, la mise en place d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière ;

**Vu** la délibération 08/218 du 30 septembre 2008 portant création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

**Vu** la délibération n° 20\_12\_17\_408 portant désignation des membres du conseil communautaire et des associations locales au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la CAPI;

L'association APIE ayant manifesté son souhait de modifier la liste de ses représentants le 24 avril 2022, il convient de mettre à jour cette dernière et d'approuver la nomination de ces nouveaux représentants.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**OUI** l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré et voté (Approuvé à l'unanimité)

### **DECIDE**

- **D'APPROUVER** la mise à jour de la liste des représentants de l'association APIE membre de la CCSPL telle qu'annexée à la présente délibération.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, un Vice-président, à signer, au nom et pour le compte de la CAPI, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président  
**Jean PAPADOPULO**